

# 1 Une Volonté :

Inscrire les objectifs d'autonomie et de responsabilisation des élèves au cœur du projet éducatif de l'établissement.

# 2 Deux objectifs clés :

- Accroître l'implication et la prise de décisions des élèves dans l'organisation et la vie quotidienne de l'établissement.
- Apporter à l'élève, au travers de cette démarche, les « clés » pour la construction de son projet personnel et de citoyen.

# 3 Trois Engagements fondamentaux :

## Reconnaître à tous la capacité à agir sur l'organisation du lycée :

L'organisation interne de l'établissement est le fruit d'une concertation entre l'ensemble de ses membres et de ses partenaires, ou de leurs représentants.

Les élèves ont une place reconnue dans cette organisation. Leurs avis ainsi que leurs attentes sont régulièrement consultés.

Dans ce but, des équipes d'élèves et de personnels volontaires réfléchissent sur des thématiques concernant :

- la place et le rôle de l'élève dans les Instances du lycée
- l'aménagement du travail personnel des élèves
- l'organisation du temps et des activités des élèves
- l'aménagement des locaux
- l'accès et l'utilisation des équipements
- ...

Ces équipes disposent d'une réelle autonomie au sein du lycée pour conduire leurs travaux et y interroger les personnes.

Elles font des propositions d'améliorations dans les instances de l'établissement qui en tiennent compte dans leurs discussions.

## Accompagner la prise de responsabilités des élèves :

Les élèves sont encouragés à s'investir dans la vie de l'établissement. Ils expriment leurs points de vue sur toutes les questions les concernant.

Ils participent, via leurs délégués, à chacune des étapes de la concertation institutionnelle : de la réflexion à la prise de décisions.

De nombreuses opportunités leur sont offertes au lycée pour les inciter à prendre des responsabilités et gérer eux-mêmes leurs activités.

Pour les y aider, l'établissement mobilise ses personnels et s'engage à mettre en œuvre :

- un climat de respect, d'écoute et de confiance
- un accompagnement à la prise de responsabilités
- un accès élargi aux ressources du lycée
- des temps et des lieux d'échange
- un soutien matériel et financier

La capacité d'initiative des élèves doit être régulièrement évaluée par une enquête dont les résultats sont présentés dans les Instances du lycée.

## Encourager et soutenir des actions concrètes :

La Démarche Charte établit un cadre pour agir et innover. Elle façonne et alimente des réalisations et des projets concrets sur le terrain.

Au début de l'année scolaire, une ou plusieurs équipes de projet d'élèves et de personnels se mettent en place et définissent :

- leurs thèmes de travail
- leurs objectifs
- une méthode et les activités à réaliser
- les étapes
- les outils d'évaluation

Ces équipes communiquent régulièrement leurs activités ainsi que leurs propositions d'améliorations et de changement.

Tout membre de l'établissement peut ainsi donner son avis et s'impliquer à son tour.

Les propositions conduisant à responsabiliser davantage les élèves dans le cadre de leur formation sont systématiquement privilégiées.